



Konferenz der Betreibungs- und Konkursbeamten der Schweiz
Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse
Conferenza degli ufficiali di esecuzione e fallimenti della Svizzera
Conferenza dals funcziunaris da scussiun e falliment da la Svizra



98^{ème} Assemblée générale de la Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse

2 et 3 juin 2023 à Zurich





MOT DE BIENVENUE DU CONSEIL D'ÉTAT

Chers Préposé/es et collaborateurs/trices des Offices de poursuites et faillites,

Dans votre travail quotidien vous rencontrez des personnes qui se trouvent dans une situation sociale, économique et émotionnelle lourde. Ces personnes n'arrivent plus à porter le fardeau de leurs dettes. L'État a la tâche d'opérer des poursuites contre elles.

Vous, chers préposé/es et collaborateurs/trices des Office de poursuites et faillites, exécutez ces tâches. Cela requiert des compétences pointues. Mais elles ne suffisent pas à elles seules. Des compétences sociales et de la sensibilité sont également indispensables. Vous remplissez un rôle de politique sociale à lourde responsabilité: il ne s'agit pas uniquement de suivre la procédure de poursuite selon les normes légales et la jurisprudence. Vous devez également prendre en compte chaque cas pour lui-même et utiliser le pouvoir d'appréciation que la loi vous laisse pour trouver une solution.

En tant que préposé/es et collaborateurs/trices vous vous trouvez dans un champ de contraintes: vous devez d'une part servir l'état de droit et le bon fonctionnement juridique et de l'autre vous assumez un

rôle indépendant entre débiteur et créancier. Votre rôle contient un potentiel important. Vous pouvez élargir et compléter votre rôle par le projet actuellement en discussion relatif à une procédure d'assainissement avec libération du solde des dettes restantes. Ce projet doit contribuer à trouver à l'intérieur de la problématique du surendettement une solution meilleure et durable. Je serais très heureuse si une telle procédure était adoptée et permettait de trouver une voie de sortie plus réaliste pour les personnes surendettées.

Je vous remercie infiniment pour votre engagement. Je suis très heureuse que Zürich puisse accueillir l'assemblée générale 2023 de la Conférence des préposés aux poursuites et faillites.

Au nom du Conseil d'État je vous souhaite une cordiale bienvenue et vous souhaite beaucoup de succès pour votre assemblée générale.

Jacqueline Fehr, Conseillère d'État

Présidente de la Direction de la Justice et de l'Intérieur

INVITATION **À LA 98^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023** **HÔTEL SPIRGARTEN, ZURICH**

Vendredi 2 juin 2023, 14:00 heure

La deuxième chambre civile du Tribunal Fédéral, le Département fédéral de justice et police, l'Autorité de surveillance cantonale en matière de poursuites et faillites, les délégations des autorités et des fédérations cantonales de même que tous les membres de la Conférence des préposés aux poursuites et faillites sont cordialement invités à l'assemblée générale de ses membres.

Les demandes de porter un point à l'ordre du jour de la partie statutaire de l'assemblée générale doivent être faites par écrit jusqu'au 2 mai 2023 à l'adresse du comité central.

Nidwald/Bâle, février 2023

Le président: **Armin Budliger**

Le secrétaire: **Matthias Häuptli**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **DU 2 JUIN 2023**

Ordre du jour:

1. Mot de bienvenue
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 septembre 2022
3. Rapport annuel 2022
4. Comptes annuels 2022
5. Budget 2024
6. Elections
7. Demandes des membres
8. Divers

L'assemblée générale sera suivi d'un exposé de M. Franco Marvulli, ancien coureur cycliste





MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE

**Chers hôtes,
Mesdames et Messieurs,
Chers membres,**

C'est avec un grand plaisir que je vous invite à participer à la 98^{ème} assemblée générale de la Conférence des Préposés aux poursuites et faillites de Suisse le 2 juin 2023 à Zurich.

L'année 2023 est une année spéciale: l'association des maires et préposés aux poursuites du canton de Zurich (VGBZ) fête ses 125 ans d'existence. Et le VGBZ est une association particulière, puisqu'il s'agit de la première association réunissant des professionnels de notre branche. Je félicite nos collègues zurichois pour cet acte de pionnier historique – et aujourd'hui pour ce jubilé exceptionnel.

125ans! Zurich était déjà à l'époque une «grande ville» (et ceci après avoir absorbé 11 faubourgs). Mais à l'époque le monde était bien différent d'aujourd'hui. Il n'y avait pas de téléphones portables, pas de voitures, pas de crise climatique, pas d'intelligence artificielle, pas de e-LP et encore moins de personnes âgées dévalant sur des E-Bikes – et ceci même pas dans la ville dynamique de Zurich. La moralité de paiement aussi n'était pas la même il y a 125 ans: à cette époque les citoyens dociles semblent avoir payé leurs dettes plus ou moins régulièrement – même si avec rouspétance les dettes étaient réglées. De ce fait le domaine de la poursuite et faillite n'avait pas une importance particulière.

Pendant la première guerre mondiale (1914–1918) et la période de l'après-guerre les conditions ont radicalement changé. En raison de la situation économique le nombre de poursuites et de faillites a augmenté de manière importante – et cette tendance n'a pas changé depuis lors à ce jour. En conséquence, notre activité professionnelle a pris et continue à prendre de l'importance.

Les zurichois ont reconnu cette évolution rapidement – qui s'en étonnerait? Pour répondre aux exigences de

plus en plus contraignantes pour notre profession (mais aussi pour créer une communauté collégiale au-delà des frontières cantonales) la Conférence des préposés de Suisse a été constituée le 22 novembre 1925 dans la maison de corporation zur Waage à Zurich. Cette initiative provenait, entre autres, du président du VGBZ, Ferdinand Meier, à l'époque préposé aux poursuites de Zurich 7. Il a été désigné comme premier président de notre Conférence.

Zurich est ainsi en quelque sorte le berceau de notre Conférence. Malgré cela c'est un bernois qui a trouvé la plus belle définition de notre DNA. C'est en effet Ernst Martz, préposé aux poursuites et faillites de Berne, qui a écrit en 1950 pour le 25^{ème} jubilé de la Conférence:

«Celui qui croit que les préposés aux poursuites et faillites sont des personnes chagrénées et tristes qui évitent la gaieté et l'humour se trompent lourdement. Nous savons parfaitement distinguer l'activité professionnelle avec tout son sérieux de la convivialité entre collègues. Nous avons souvent besoin de nous égayer dans la joie et avec humour, car notre profession connaît assez de passages sombres.»

Il n'y a rien à ajouter à cela aujourd'hui.

Trinquons donc avec nos collègues de Zurich à leurs 125 ans! Et réjouissons-nous de passer ensemble un moment décontracté, joyeux et par-dessus les frontières cantonales dans le cadre de notre 98^{ème} assemblée générale.

Au nom du comité central:

Armin Budliger

Président de la Conférence des préposés aux poursuites et faillites de Suisse

Source:

Ernst Martz, 25 années de Conférence de préposés de poursuites et faillite (1925 – 1950)

PROGRAMME

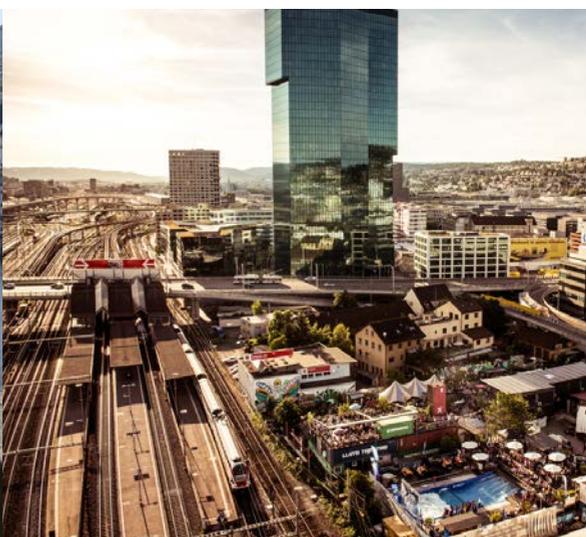
VENDREDI 2 JUIN 2023

- 12:00** Apéro La Poste
au centre paroissial de
Altstetten
- 13:30** Programme des accompagnants
(tour guidé vieille-ville de Zurich
ou de Zurich Ouest)
- 14:00** Assemblée générale
à l'hôtel Spigarten
- 16:30** Apéro au centre paroissial de
Altstetten
- 19:00** Ouverture des portes pour
le dîner de gala à l'hôtel
Spigarten
- 19:30** Début du dîner de gala
- 23:00** Fin du dîner de gala; ensuite
open bar et DJ «Dani Meyer»
- 01:30** Fin de la manifestation

PROGRAMME

SAMEDI 3 JUIN 2023

- 09:30** Excursion en car depuis l'hôtel
Spigartenn
- 10:45** Visite des chutes du Rhin
- 11:45** Départ en car
- 12:15** Visite du domaine viticole
de Wiesendanger avec un
apéritif riche
- 13:45** Départ en car
- 14:30** Retour en car à Zurich
(l'hôtel Spigarten)



PROGRAMME
ACCOMPAGNANTS
VENDREDI 2 JUIN 2023

Les accompagnants ont le choix entre les deux tours guidés suivants:

(nombre de places limités)

- **Tour guidé de Zurich Ouest**
Départ de l'hôtel Spirgarten
13:30 heure
Zurich Ouest est un quartier en plein boom et offre de nombreuses spécificités notamment architecturales.
- **Tour guidé Vieille-ville de Zurich**
Départ de l'hôtel Spirgarten
13:30 heure
Laissez-vous surprendre par un endroit historique.

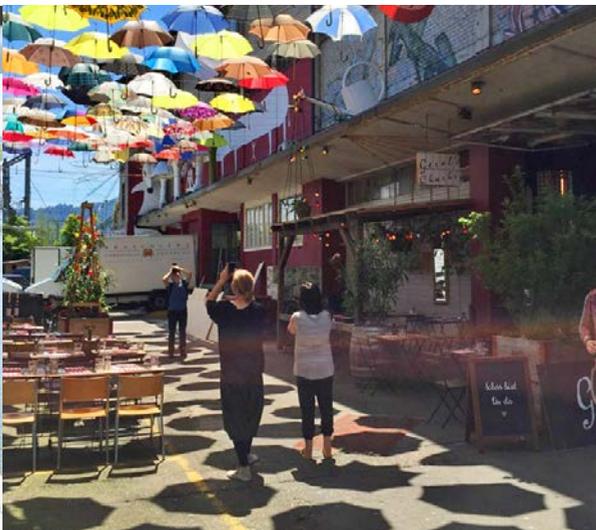


Image des chutes du Rhin:
Schaffhouse tourisme: © Tourisme Suisse / Ivo Scholz



INFORMATIONS POUR L'EXCURSION DU SAMEDI 3 JUIN 2023

**Tout le monde est cordialement
invité à participer au programme
suivant:**

- Excursion en car depuis l'hôtel Spirgarten
- Visite des chutes du Rhin
- Visite du domaine viticole de Wiesendanger
- Repas de midi (Apéro riche)
- Retour en car à Zurich

Prix CHF 70
(excursion complète, boissons comprises)



INFORMATIONS **POUR LE DÎNER** **DE GALA**

Menu à quatre plats

Prix CHF 95
(sans les boissons)

Coupelle de melons au miel et à la
melisse citronnée

Salade méeée

Épaule de veau sauce aux épices avec
spätzli et carottes confites

ou

Ratatouille dans sa couronne de riz avec
pesto aux herbes fraîches

Panna Cotta aux fruits

Ensuite open bar et
DJ «Dani Meyer»
jusqu'à 01:30 heure





INFORMATIONS POUR LE LOGEMENT (HÔTEL)

Les réservations se font:

- par téléphone directement à l'hôtel
(veuillez mentionner que vous participez à l'assemblée générale)
- Le code de promotion est: «vgbz2023»

Par ce lien vous pouvez
réserver votre chambre
avec un rabais.



H+ Hôtel Zürich City

8047 Zurich
(petit déjeuner compris)

Chambre single chambre double
de CHF 164.00 de CHF 189.00

h-hotels.com (réservation à Zurich)

Par ce lien vous pouvez
réserver votre chambre
avec un rabais.



Placid Hôtel Zürich

8047 Zurich
(sans petit déjeuner qui peut être réservé en plus)

Prix des chambres
de CHF 147.00

placid.ch



COMITÉ D'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET PRÉPOSÉS AUX POURSUITES DU CANTON DE ZURICH - VGBZ

Administration	Marcel Kunz Marcel Maurer Markus Zöbeli
Finances	Nathalie Frei Thomas Winkler Beata Zielinski
Event	Matthias Bohle Danijela Bozovic Manuel Vicari

COMITÉ CENTRAL DE LA CONFÉRENCE DES PRÉPOSÉS AUX POURSUITES ET FAILLITES DE SUISSE

Président	Armin Budliger Office des Poursuites et faillites Nidwald, 6371 Stans
Viceprésident et Trésorier	Daniel Romano Office des poursuites du district de Lausanne, 1006 Lausanne
Secrétaire	Dr. Matthias Häuptli Office des faillites Bâle-Ville, 4001 Bâle
Membre comité central	Yves de Mestral Office des poursuites Zurich 3, 8036 Zurich Yves Hostettler Office des poursuites Opfikon, 8152 Glattbrugg Marianne Huber Office des poursuites Bassersdorf-Nürensdorf, 8303 Bassersdorf Cornelia Löri Office des poursuites Zoug, 6301 Zoug Fernando Piccirilli Ufficio di esecuzione Bellinzona, 6501 Bellinzona Bogdan Todici Office des poursuites St. Gall, 9000 St. Gall

À Zurich, la Poste assure désormais une distribution carbone-neutre

www.poste.ch/logistique-durable



LA POSTE 



SUPPORTERS

DE LA 98^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRAL 2023



Obergericht
des Kantons Zürich







98^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉRENCE DES PRÉPOSÉS AUX POURSUITES ET FAILLITES DE SUISSE 2 ET 3 JUIN 2023 À ZÜRICH

Toutes les réservations peuvent aussi s'effectuer directement sur le site:

<https://www.poursuite-faillite-offic.ch/fr/a-propos-de-nous/assemblee-annuelle>

Si vous utilisez le site pour la réservation d'hôtel
mentionnez absolument le code: «**vgbz2023**».

Inscription

Nom, Prénom

Function

Adresse / Office

E-Mail

Nom, Prénom accompagnant

Délai d'inscription: 15 mars 2023.

Vendredi 2 juin 2023

- Assemblée générale à l'hôtel Spirgarten**
dès 14:00 h
nombre de personnes: _____

Programm accompagnants

nombre de personnes: _____

(indiquer le nombre de places)

- Tour Zurich-Ouest**
Début 13:30 h
 allemand français
- Tour Vieille-ville de Zurich**
Début 13:30 h
 allemand français

- Dîner de gala à
l'hôtel Spirgarten**
nombre de personnes: _____
nombre de végétariens: _____

Samedi 3 juin 2023

- Excursion visite chutes du Rhin et domaine
viticole de Wiesendanger**
Début: hôtel Spirgarten
09:30 h
Retour: hôtel Spirgarten
env. 14:30 h
nombre de personnes: _____

Cette réservation peut être envoyée par e-mail à
marcel.kunz@zuerich.ch ou encore être imprimée
et envoyée par la poste à l'adresse suivante:
Marcel Kunz, c/o Betreibungsamt Zürich 6
Postfach, 8042 Zürich